

Concerne : Nouveau lieu d'accueil pour les 12-15 ans

Contexte :

Pour donner suite à des enjeux de violence ou d'occupation de l'espace public posant des problèmes de cohabitation impliquant des élèves du Cycle d'orientation du Foron, des réunions réunissent les acteurs de la sécurité et du social pour coordonner leurs actions, identifier les besoins et les pistes d'actions depuis janvier 2022. L'analyse récente débouche sur l'idée de créer un nouveau lieu d'accueil spécifiquement dédié aux élèves du CO du Foron.

Ce projet s'inscrit dans une réalité thônésienne sur le quartier des Deux-Communes qui cumule les 6 indicateurs d'inégalité territoriale (cati-ge), est faiblement doté en termes d'infrastructure publique, avec des acteurs pour la jeunesse qui, s'ils couvrent nombre de besoins de la jeunesse, rencontrent des difficultés pour répondre à ceux des élèves du cycle.

De son côté, la Maison des quartiers de Thônex voit une importante fréquentation des enfants et des adolescents dès 15 ans, mais une faible fréquentation des élèves du CO.

De son côté, l'équipe de TSHM de Thônex intervient directement sur le CO lors des horaires d'ouverture de l'école. Cependant, leur permanence en dehors des horaires scolaires ne répond pas aux besoins des élèves qui sont en 8P ou au cycle en termes d'accueil libre. Il répond davantage aux jeunes dès 16 ans.

Problématique :

Ce nouveau lieu nécessite un financement supplémentaire. Il est nécessaire de passer en commissions spécialisées et devant le Conseil municipal d'ici à fin mai. Le montant demandé est de CHF 304'142.-, loyer (y.c. charges) de l'arcade compris.

Le projet :

Ce nouvel accueil est donc complémentaire à l'existant. Il devrait se situer au centre de la commune et à proximité du cycle sachant que c'est là que les élèves se rendent après l'école. Cette action a pour objectif de pacifier le rapport entre eux-elles et les autres habitants-es et usagers-ères du quartier.

Les horaires d'ouverture initiaux ont été imaginés comme suit, sachant qu'ils risquent fort de bouger en fonction des besoins des élèves et de leur famille et du diagnostic social qui sera posé avec elles :

- Accueil libre les mercredi et jeudi : 16h30-19h00
- Accueil le vendredi de 16h30 à 20h00
- Accueil le samedi 13h30 à 20h00.

Une fréquentation moyenne de 40 élèves âgés entre 12 et 15 ans.

Il est à noter qu'en l'absence d'une association de parents d'élèves du cycle, il n'existe pas de diagnostic social étayé sur leurs besoins, autres que les observations de terrain.

Action collective et accueil libre

Pour un groupe d'une quarantaine de jeunes, il faut compter un-e animateur-trice socioculturel-le et deux moniteurs-trices. Pour les 15 heures d'ouverture au public, il faut compter 7 heures de préparation nécessaire à l'action (logistiques, courses, planification, etc), soit un total de 22 heures.

Réseau partenaire et réunion d'équipe

Aux actions collectives, nous avons ajouté 4 heures de réseau partenaires et réunion d'équipe, sachant que les acteurs en faveur de la jeunesse ont besoin de se coordonner afin d'améliorer leur complémentarité et la cohérence de la parole de l'adulte à l'attention de la jeunesse, mais aussi de coordonner leur action avec les autres services communaux.

Suivi individualisé

Etant donné les enjeux de précarité que rencontrent nombre de jeunes, on a budgété 8h de suivi individualisé par semaine. C'est aussi en permettant aux élèves et leurs familles d'accéder aux ressources dont elles ont besoin qu'ils-elles pourront trouver leur place dans la société.

Le budget

Afin de répondre au mieux aux besoins des élèves, nous avons évalué le temps de travail pour les actions de la manière suivante :

- Action collective – accueil libre, repas, sorties, etc. – 22h / semaine
- Suivi individualisé – 8h / semaine
- Réseau partenaire et réunion équipe – 4h / semaine
- Support administratif – 6h / semaine
- Total – 40h / semaine

Ce montant correspond donc à un EPT. Afin de pouvoir travailler à deux sur certains accueils et de pouvoir couvrir davantage de samedi, ce temps de travail a été divisé en deux 50%.

Support administratif

Ce temps de travail comprend les activités qui couvrent la communication, la formation continue, le suivi de stagiaire, la logistique et l'administration générale (RH et finances). Pour garantir la comptabilité du lieu, nous avons aussi prévu un 10% de secrétaire comptable.

Les frais de fonctionnement

Au temps de travail, s'ajoutent les frais de fonctionnement. L'enveloppe présentée couvre les frais du personnel comme les déplacements, la téléphonie, ainsi que les frais liés aux activités comme goûters, repas et sorties ou encore les investissements comme les matériels informatique et d'animation.

La spécificité du portage :

Le portage proposé est hybride sur une période pilote de 2 ans. Un groupe de pilotage, composé d'un représentant de la Maison des Quartiers de Thônex, d'un représentant des TSHM, de la Coordination région Fase. Ce Groupe de pilotage sera conduit par le service de la cohésion sociale.

L'arcade :

Après une analyse approfondie des différentes possibilités, le choix s'est porté sur l'arcade sise 96 Rue de Genève. Cette arcade est actuellement occupée par le fitness CURVES. Cette structure reprendra l'arcade d'ACTIV fitness au 1^{er} juin.

Il ressort des discussions avec Nathalie Wharton, propriétaire de plusieurs arcades sur le périmètre, qu'ils sont ouverts à la possibilité d'accueillir un lieu d'accueil pour une prise de bail au 15.07.2023, date qui fait suite au délai référendaire.

La surface est de 144 m². Le loyer annuel est de CHF 57'000.-, à cela s'ajoute CHF 1'800.- de provisions de chauffage.

Le bail est un bail commercial pour 5 ans, renouvelable. Le délai de résiliation est de 1 an.

De plus, il est envisagé de mutualiser cet espace avec d'autres activités, que ce soit des permanences thématiques ou l'hébergement de projets spécifiques.

Budget Accueil CO Thônex sur 12 mois

Fonction	Taux	Coût
Responsable	50%	73'484 CHF
Animateur-trice	50%	65'355 CHF
Secrétariat comptable	10%	11'452 CHF
Moniteur-trice	90%	64'151 CHF
Frais de fonctionnement		32'700 CHF
Loyer arcade y.c charges		58'800 CHF
Total		305'942 CHF

L'ouverture du projet se fera au 1^{er} août, ce qui permettra à l'équipe de prendre ses marques et aménager le local. Le budget pour 2023 est de pro rata temporis. Le montant est de CHF 127'475.-. La demande de crédit supplémentaire pour 2023 portera sur un montant de **CHF 140'000.-.**